



Activité Tennis Loisirs 2025

Fiche d'inscription semestrielle (1^{er} septembre – 31 août)

ADHERENT PRINCIPAL (agent CNRS ou ayant droit CNRS)

NOM Prénom	Téléphone
Date de naissance	Adresse
E-mail
Statut	<input type="checkbox"/> Agent CNRS / <input type="checkbox"/> Ayant-droit	CP / Ville

Si vous êtes **agent CNRS**, précisez :

Unité de rattachement
E-mail professionnel
Téléphone bureau

Si vous êtes **ayant droit**, précisez les renseignements relatifs à votre ouvrant-droit (parent ou conjoint) :

NOM
Prénom
Unité de rattachement

AUTRES ADHERENTS

Pour une **adhésion familiale**, renseignez les informations relatives au(x) parent(s), conjoint ou enfant(s) :

NOM Prénom
Date de naissance
Statut (conjoint, parent, enfant)

COÛT DE L'INSCRIPTION

La formule souscrite permet d'effectuer un certain nombre de réservations durant la période. Si le montant total de l'adhésion est supérieur à 50€, vous pouvez bénéficier d'une réduction dans le cadre de la politique sociale du CAES du CNRS.

Afin que le montant de cette subvention puisse être calculé, **vous devez actualiser votre compte CAES** : <https://moncompte.caes.cnrs.fr>
Un bulletin de salaire et un avis d'imposition récents, une copie du livret de famille (définissant les ayants droit) ainsi qu'une copie du contrat de travail (pour les agents contractuels) vous seront demandés.

Grille tarifaire 2025 (entourer un tarif pour chaque adhérent)	« Standard » (15 créneaux)	« Amateur » (25 créneaux)	« Passionné » (sans limite)
	Adulte (agent CNRS ou conjoint)	60€	90€
Etudiant (stagiaire CNRS ou ayant droit)	48€	72€	108€
Jeune 11-18 ans (ayant droit)	36€	54€	81€
Enfant moins de 10 ans (ayant droit)	30€	45€	68€
Couple (agent CNRS et son conjoint)	96€	144€	216€
Enfant du Centre de Loisirs (ayant droit)	24€		Tarif unique (créneaux CLE)

Autre cas de figure : contacter le correspondant de l'activité

Montant de base

Part dégressive

TOTAL

Subventionnement calculé selon le Quotient Familial (si Montant de base supérieur à 50€)

Montant à régler par chèque à l'ordre du **CAES du CNRS** ou par carte bancaire (moncompte.caes.cnrs.fr)

Cadre réservé au secrétariat du CLAS

Carte d'accès	Date de remise	Badge vestiaire	Date de remise
---------------	-------	----------------	-------	-----------------	-------	----------------	-------



Activité Tennis Loisirs 2025

Fiche d'inscription semestrielle (1^{er} septembre – 31 août)

MODALITES PRATIQUES

Le **Tennis Club de Brivazac**, club affilié à la Fédération Française de Tennis, est partenaire du **CLAS du CNRS de Bordeaux** pour la gestion de l'activité « Tennis Loisirs » sur les courts du Château de Brivazac. Les plannings de réservation des courts sont ainsi consultables en ligne par l'intermédiaire d'une interface en ligne : www.ballejaune.fr/tcbrivazac

Une fois votre cotisation enregistrée, un compte individuel sera créé et des identifiants pour vous connecter au site vous seront adressés par mail. Dans le cas d'une adhésion « familiale » (couple, parent-enfant ou couple avec-enfant(s)), un compte sera créé pour **deux membres** de la famille.

Afin d'éviter des intrusions extérieures et s'assurer de la pérennité des infrastructures, l'utilisation des courts de tennis du Château de Brivazac est sécurisée par une serrure à carte installée sur la porte d'accès principale. Le jeu de cartes d'accès est modifié régulièrement en début de saison sportive. La délivrance des cartes d'accès aux courts est effectuée par **Corinne BLAIN** au secrétariat du CLAS, un exemplaire numéroté étant remis à l'adhérent principal.

Enfin, l'accès aux vestiaires qui se trouvent dans l'enceinte du Château est possible grâce à un **badge** qui permet l'ouverture d'une porte depuis l'extérieur. Si vous en avez l'utilité, vous pouvez demander un exemplaire de cet équipement à Corinne en échange d'un chèque de caution.

CHARTE DE L'UTILISATEUR

En signant ce document, vous vous engagez à respecter un code de bonne conduite afin que tous les adhérents de l'activité puissent pratiquer le tennis dans de bonnes conditions. Par conséquent, nous vous demandons de :

- **mettre à jour le tableau de réservation** des terrains en ligne, notamment pour annuler une réservation (toute réservation non annulée sera débitée de votre quota autorisé) ;
- **porter une tenue correcte** sur les courts ;
- **prendre soin du matériel** présent sur et autour les courts ;
- **ne pas autoriser l'entrée sur le court de personnes extérieures** qui ne soient pas adhérentes de l'activité, membres du club de tennis ou utilisateur de la plateforme Anybuddy. Un adhérent peut, occasionnellement, inviter une personne extérieure mais pour des raisons d'assurance en cas d'accident, cette mesure ne peut s'appliquer que de manière très exceptionnelle ;
- **bien fermer la porte d'accès** aux courts lorsque vous quittez les terrains.

Je soussigné atteste avoir bien pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter.

Fait à, le 2024 Signature :

Bon tennis sur les courts du Château de Brivazac !